

Ayant ouvert la voie des prospectives "toutes énergies confondues", l'association négaWatt a mis à jour son manifeste, édité cette fois en format de poche. S'il s'agit d'une initiative de l'éditeur, cette décision est loin d'être superflue, tant les changements ont été importants depuis la première version de l'ouvrage, qui date de 2011. À commencer par la transition énergétique, qui, d'un concept, est devenue une loi !

PROPOS RECUEILLIS PAR TIMOTHÉE BONGRAIN



NÉGAWATT PERSISTE ET SIGNE

Marc Jedliczka, porte-parole de l'association

Il en a coulé, de l'eau, sous les ponts de la transition énergétique, depuis la première sortie du *Manifeste négaWatt* en 2011. C'est d'ailleurs pour prendre en compte ces changements que l'association a décidé d'ajouter deux chapitres à son ouvrage. Le premier analyse la préparation de la transition énergétique en France et ailleurs dans le monde, le second a pour objet d'inscrire la vision et les propositions de l'association dans l'actualité énergétique et géopolitique. Cette nouvelle édition est sortie en octobre 2015, à l'aube de la COP21 durant laquelle l'association française a elle-même présenté la position des organismes de recherche mondiaux. Si les auteurs se réjouissent d'avoir été dans le vrai dès

la première version de leur manifeste, avec notamment l'émergence, le déploiement et la compétitivité des énergies renouvelables et les prises d'initiative des collectivités locales, rien n'est gagné pour autant. La transition énergétique est désormais le nom d'une loi. Mais le chemin sera encore long avant qu'elle ne se traduise dans les faits, comme nous l'a expliqué Marc Jedliczka, porte-parole de l'association.

JDER : Pourquoi une nouvelle version du manifeste ?

Marc Jedliczka : C'est notre éditeur, Actes Sud, qui a proposé de sortir le manifeste en poche, en vue de la COP21, afin de prolonger son succès en librairie. En le relisant, nous nous sommes rendu compte que certains passages étaient datés et méritaient d'être réécrits. Par ailleurs, il s'était passé pas mal de choses depuis 2011, notamment le fait que la transition énergétique, qui à l'époque du premier manifeste était une simple idée et une expression apparaissant pour la première fois sur la couverture d'un livre, est devenue l'objet d'une loi qu'on nous dit majeure. Nous avons donc ajouté deux chapitres qui racontent tout cela. Cette nouvelle version conserve le même titre, mais

“ Si la décentralisation de la politique énergétique n'est pas encore celle que l'on voudrait, quelques pas ont été franchis dans cette direction. ”

c'est en grande partie un nouveau livre, puisqu'il a été renouvelé de moitié. Et il a désormais un nouveau sous-titre : "En route pour la transition énergétique !"

JDER : À qui s'adresse-t-il ? Avez-vous changé de cible ?

M. J. : Le premier manifeste, publié en décembre 2011, avait été écrit dans la perspective des élections présidentielles de 2012 dans le but de mettre en valeur la nouvelle version de notre scénario, commencée en 2010 et publiée en septembre 2011 (le premier scénario remonte à 2003). Pour cette nouvelle édition, nous avons allégé le style, pour qu'il soit plus facile à lire, tout en essayant de rester exhaustifs. Entre-temps, nous avons publié un ouvrage, beaucoup plus court et grand public, qui s'appelle *Changements d'énergie*, toujours chez Actes Sud.

JDER : Comment jugez-vous les évolutions de ces dernières années ?

M. J. : En premier lieu, on ne peut qu'être satisfait que la transition énergétique, qui n'était alors qu'un slogan, soit devenue une loi (*la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, ndlr*). Mais surtout, il y a le contenu de cette loi, notamment l'article premier. Si on reprend un par un les objectifs qu'il contient, certains viennent très clairement de nos travaux, par exemple la baisse de la consommation finale d'énergie de 50 % en 2050. C'est un objectif que nous avons porté tout au long du processus d'élaboration de la loi, depuis le Débat national sur la transition énergétique (DNTE), initié en 2013, jusqu'au vote de juillet 2015. La priorité donnée à la sobriété et à l'efficacité énergétiques que nous encourageons depuis toujours a été obtenue de longue lutte, alors que nous n'avions pas beaucoup d'alliés en dehors des ONG et de



certaines organisations, notamment la CFDT. Delphine Batho, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie au moment du débat, s'était montrée très réticente au début, mais elle a fini par comprendre l'enjeu et le fond du sujet. C'est à souligner, car il est rare de voir des politiques capables d'être autant à l'écoute. Les autres objectifs de la loi, à commencer par ceux sur les renouvelables, sont dans l'ensemble corrects, et si on met tout cela bout à bout, on n'est pas très loin de la trajectoire de négaWatt à l'horizon 2030.

JDER : Quelle autre vertu a eu le débat précédant le vote de la loi de transition énergétique ?

M. J. : L'un des faits nouveaux majeurs est que les collectivités locales en ont été parties prenantes. Cela n'avait pas été le cas à l'époque du Grenelle de l'environnement, où elles étaient attendues, mais ne sont jamais venues.

EXPOBIOGAZ

LE SALON DE TOUTES
LES VALORISATIONS DU BIOGAZ

8 & 9 JUIN 2016
PARC DES EXPOSITIONS, HALL 5
STRASBOURG, FRANCE
WWW.EXPO-BIOGAZ.COM

130 exposants et marques
80% de visiteurs décideurs
50% du gisement français mobilisable sur le territoire Grand-Est

En partenariat avec :



Rédaction : Marc Jedliczka - Documentaliste : Chloé Phara - Photos : Frédéric Agrignon

Co-organisé par :



VOUS SOUHAITEZ EXPOSER SUR EXPOBIOGAZ

Emmanuelle AUCLAIR - Commerciale
+33 (0)4 78 176 348
emmanuelle.auclair@gl-events.com

Lors du débat de 2013, elles ont été très présentes, avec des positions montrant une certaine appétence pour ces sujets. Si la décentralisation de la politique énergétique n'est pas encore celle que l'on voudrait, il y a tout de même eu quelques pas franchis dans cette direction. Des réflexions ont été ouvertes et des initiatives remarquables ont été prises. On peut aussi trouver un motif de satisfaction dans le fait que la loi ait pris plus de temps que prévu mais qu'elle ait fini par être votée par une très large majorité au Sénat et à l'Assemblée nationale. Au-delà des polémiques, on peut espérer que cela reflète un certain consensus politique autour de ces questions, consensus qui s'est renforcé avec la COP21.

JDER : La loi de transition énergétique contient beaucoup d'objectifs. Qu'en est-il des moyens ?

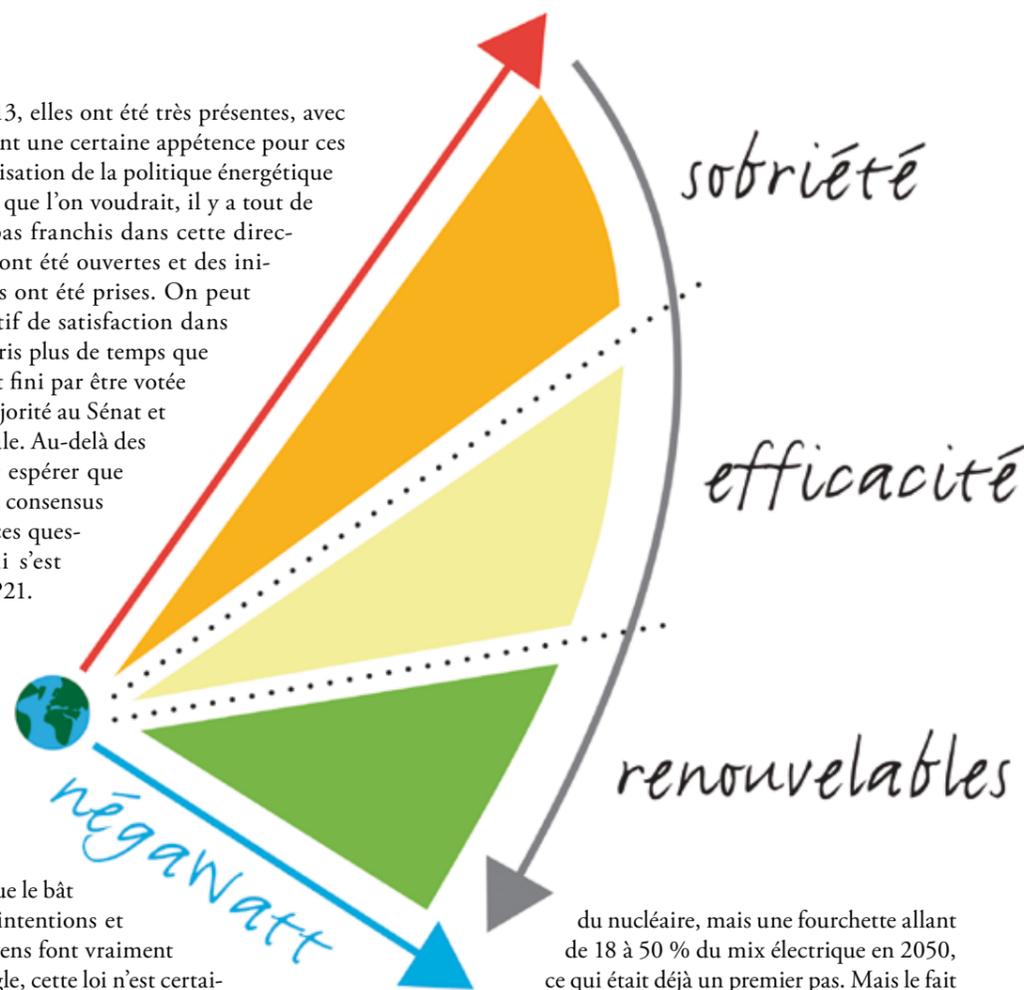
M. J. : C'est bien là que le bât blesse ! Au-delà des intentions et des objectifs, les moyens font vraiment défaut, et sous cet angle, cette loi n'est certainement pas celle que nous aurions élaborée. Beaucoup d'annonces ont été faites depuis, mais les actes se font attendre, et c'est grave : plus on perd de temps, plus ce sera cher et compliqué. Maintenant, il faut y aller.

JDER : Que pensez-vous justement de l'accord obtenu à l'issue de la COP21 ?

M. J. : Il n'est pas à la hauteur, mais on savait à l'avance qu'il ne le serait pas. L'essentiel, à ce stade, est que cet accord existe et qu'il y ait des rendez-vous établis pour le faire vivre. Ce n'est jamais qu'un jalon, mais il est vital, sur le principe plus que sur le contenu lui-même. Si Copenhague a été la défaite des États, le succès de la COP21 repose sur une certaine modestie de ceux-ci par rapport à leurs propres objectifs mais aussi quant à la reconnaissance qu'ils ne vont pas tout faire : nous attendons beaucoup des collectivités locales et des citoyens, qui se sont exprimés avec force, malgré l'état d'urgence.

JDER : Quels sont les autres éléments que vous retenir depuis 2011 ?

M. J. : Le fait que l'Ademe ait levé un tabou sur le nucléaire, avec son étude "100 % renouvelable", figure parmi les bonnes nouvelles. Surtout si on se rappelle qu'au début du DNTE, l'Ademe avait produit son scénario "Vision 2030-2050" dans lequel il n'y avait pas d'hypothèse d'arrêt



du nucléaire, mais une fourchette allant de 18 à 50 % du mix électrique en 2050, ce qui était déjà un premier pas. Mais le fait qu'elle se soit saisie sous un angle technique de la question "Est-ce qu'un système électrique 100 % renouvelable peut fonctionner ?" et qu'elle ait réalisé une étude est très intéressant, d'autant plus que nous avons constaté que l'Ademe et négaWatt parviennent par des voies différentes à des conclusions très proches. L'étude ne dit pas comment faire pour arriver aux

NÉGAWATT, C'EST QUI ? C'EST QUOI ?

L'association négaWatt se définit comme « un groupe d'études, de propositions et d'actions pour une politique énergétique fondée sur la sobriété et l'efficacité énergétique et un recours plus affirmé aux énergies renouvelables ». Elle est animée par la Compagnie des négaWatts, un collège d'une vingtaine d'experts et de praticiens. Autour de cette compagnie, plus de 1 000 membres adhérents (particuliers comme professionnels) constituent le socle du financement de l'association.

100 % renouvelable, tout simplement parce que ce n'était pas son objet, il ne s'agit pas d'un scénario. Mais cela ne l'empêche pas d'être robuste sur le plan de la méthodologie et des hypothèses.

Autre élément qui montre le chemin parcouru : le travail sur la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Si pour la PPE on n'y voit pas encore très clair. Pour la SNBC, l'État a pour la première fois travaillé un peu sérieusement sur une logique de scénario à 2035 à partir d'hypothèses d'évolution des consommations et des émissions de gaz à effet de serre dans l'industrie, les bâtiments, les transports et l'agriculture. Les discussions ont été parfois très passionnées, avec un petit côté schizophrène du côté de l'État. De notre côté, nous avons joué le jeu : négaWatt et les ONG ont beaucoup alimenté le groupe de travail et certaines de ces propositions ont même été reprises.

JDER : Le scénario énergétique est donc un objet plus commun qu'au lancement de négaWatt ?

M. J. : On a beaucoup avancé en France sur l'idée même de scénario énergétique depuis la publication du manifeste. C'est devenu un vrai objet de travail sur lequel on doit

continuer à avancer. C'est d'ailleurs pour cela que nous venons de démarrer un nouvel exercice que nous publierons d'ici à la fin 2016. Il intégrera une mise à jour pour tenir compte du retard pris par la France et de l'évolution des technologies, tout en gardant l'objectif d'être réalistes et de ne proposer que des solutions dont nous avons la certitude qu'elles seront opérationnelles, à un coût que nous sommes en mesure d'estimer. Il abordera aussi de nouveaux aspects, comme la disponibilité des ressources (matériaux, minerais, eau) ou l'affectation des sols.

JDER : Que pensez-vous de l'évolution de la place des renouvelables en France ces dernières années ?

M. J. : Nos intuitions sont plus que confirmées quant à la capacité des renouvelables à contribuer à la transition énergétique, et nous sommes même en retrait par rapport à l'évolution constatée, notamment sur la baisse des coûts du photovoltaïque et de l'éolien. Même constat sur l'intégration au réseau et sur la faisabilité des 100 % renouvelable : on a fait de grands progrès. Les moyens de production sont là, l'analyse des impacts sur le réseau aussi, et on connaît les solutions. Reste à bien les mettre en œuvre. ■

SOLAIRE THERMIQUE EN 50 QUESTIONS/RÉPONSES



Nouveau !

Produire de la chaleur et du froid à partir de l'énergie solaire, rien de plus simple !

Découvrez, en 50 questions-réponses claires et concises comment fonctionne cette technologie et comment, en pratique, installer cette énergie renouvelable chez soi.

À plus grande échelle, le solaire thermique représente une solution intéressante pour les habitats collectifs, les quartiers et les villes. La revue synthétique des coûts, des garanties, et des évolutions sont autant d'aides à la décision pour tous ceux qui souhaitent se doter de ces systèmes.

64 pages – format 150 x 210 mm – octobre 2015



Commandez en ligne : librairie-energies-renouvelables.org

